

Depuis de nombreuses années, les salariés soumis aux équipes alternantes, avec leurs horaires décalés et leurs rotations incessantes, sacrifient une grande part de leur vie personnelle afin d'assurer la performance et la compétitivité de l'entreprise.

Les équipes de Cholet et de Vannes ont toujours su répondre aux impératifs de production, en respectant des calendriers serrés et en s'adaptant aux fluctuations des demandes clients. L'exemple de l'atelier Z, qui a instauré une réactivité inédite en trois jours pour optimiser les tonnages et soutenir d'autres sites, illustre parfaitement l'investissement hors normes des équipes alternantes. Ces efforts ont toujours été bénéfiques mais pour qui ? Pour Michelin plus que pour les salariés. Mais au final pour beaucoup d'entre nous les équipes alternantes c'est quoi ?

Travailler en équipe alternante, c'est plus qu'un simple rythme décalé, c'est une vie à contretemps qui arrache des morceaux de soi au fil des années. La vraie pénibilité, ce ne sont pas seulement les heures de nuit ou la fatigue qui s'accumule, ce sont ces soirs où je partais au travail sans pouvoir embrasser mes enfants avant qu'ils ne dorment, des moments irremplaçables avec ma famille, ces histoires du soir que je n'ai pas pu leur lire, ces matins où je rentrais épuisé pendant qu'eux se réveillaient, sans avoir la force d'être vraiment là. Ce sont les tonnes de café avalées pour tenir, les nuits où le silence de l'usine remplace le bruit rassurant d'une maison qui dort paisiblement. C'est voir mes enfants grandir sans moi, réaliser un jour qu'ils ont changé et que je n'ai même pas vu comment. C'est bosser le week-end pendant que les autres font la fête, recevoir des messages de potes qui s'amuse pendant que moi, je compte les heures qui me séparent du matin. Ce sont ces repas de famille où il manque toujours une chaise, la mienne. Ce sont ces week-ends déplacés en pleine semaine où je me retrouve seul, à errer dans une ville qui vit à un autre rythme que le mien, sans personne pour partager ces instants volés. Ce sont des années de vie échappées, des souvenirs que je n'aurai jamais, des rires auxquels je n'ai pas participé. Ce n'est pas juste un métier, c'est une existence parallèle, où l'on finit par se demander si, au fond, on ne passe pas plus de temps à survivre qu'à vraiment vivre.

La situation que nous traversons est lourde de conséquences, humainement et professionnellement. Chaque salarié, derrière les machines, dans les ateliers, vit aujourd'hui avec l'angoisse de l'incertitude, la peur du lendemain, et le poids d'années d'investissement remises en question. Ce bouleversement est un choc, une épreuve que nous devons affronter ensemble. Pour vous aussi, nous le savons, préserver un climat de confiance et de dialogue social est essentiel. C'est pourquoi nous demandons une reconnaissance à la hauteur des sacrifices consentis. Une indemnité complémentaire ne serait pas seulement une aide financière, mais un geste fort, une preuve que l'entreprise entend la détresse de ceux qui ont tant donné. La fermeture des sites de Cholet et Vannes n'est pas qu'un plan industriel, c'est une rupture brutale avec des vies entières construites autour de ces usines. Nous le vivons comme un deuil, avec cette douleur sourde de voir disparaître un pan de notre histoire collective. Pourtant, nous voulons croire qu'un accompagnement digne et respectueux peut rendre cette transition un peu plus supportable.

Nous demandons l'attribution d'un budget supplémentaire, hors indemnités supra-légale et ancienneté, sous la forme d'une prime de 500 euros par année passée en équipe alternante. Ce dernier reconnaîtrait non seulement la qualité du travail réalisé,

mais surtout les sacrifices quotidiens consentis par ces salariés, dont la flexibilité et l'engagement sont la clé du succès de votre production.

Nous vous demandons ainsi de reconnaître la réalité de ces sacrifices en accordant cette indemnité complémentaire. Ce n'est pas seulement une compensation financière, c'est un signe fort de reconnaissance pour des salariés qui, malgré les contraintes extrêmes du travail en alternance, ont contribué aux excellents résultats de Michelin.

Les résultats annuels de l'entreprise sont une fois de plus exceptionnels, tout comme l'ampleur du PSE que vous mettez en place. Il est donc évident que notre demande de 500 euros par année d'équipes alternantes est non seulement justifiée, mais pleinement légitime. Les 1 254 salariés concernés par la fermeture des usines de Cholet et Vannes ont contribué directement à ces performances remarquables. Il est maintenant de votre responsabilité de reconnaître leur engagement et leur investissement en leur accordant une indemnisation à la hauteur de leur contribution.

Et quelle amère surprise en recevant ce mail, trois mois après l'annonce de la fermeture... Comme si, après nous avoir laissés sur le carreau, on se souvenait soudain de nous. Un message froid, impersonnel, arrivé bien trop tard, comme une gifle de plus.

Bonjour

Vous êtes impliqué dans l'Objectif Commun 2998 - LB URB : Résultat d'Exploitation Sectoriel.

Je désire vous informer de l'état d'avancement en date du 2025-01-31.

La perspective de réalisation est la suivante : « Dépassez ».

Mon commentaire :

Le résultat financier d'URB 2024 a nettement augmenté au-delà de l'objectif, avec une forte percée en Europe et des résultats résilients dans d'autres régions. Félicitations aux équipes régionales, aux équipes opérationnelles SC/MO et à l'équipe LB.

Avec plusieurs années d'efforts, la rentabilité de LB est forte sur tous les segments, nous devons continuer à développer notre volume d'affaires en 2025, et délivrer des résultats solides comme promis au Groupe.

Et nous gardons également notre attention sur les personnes et la planète, pour une exécution solide de la stratégie.

Félicitations à toutes les ÉQUIPES ! Et attendez-vous à une année 2025 encore meilleure !

Merci pour votre contribution,

L'intersyndicale Choletaise.

Jeudi 12 février 2025 à Cholet